



DEPARTEMENT DU CALVADOS
COMMUNE DE NONANT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 AVRIL 2016

Date de convocation : 1^{ER} AVRIL 2016

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Présents : 8

Votants : 11

L'an 2016, le 12 avril, à 18h00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique, à la Mairie de NONANT, sous la présidence de M. Nicolas GUILLOT, Maire.

Etaient présents

M. GUILLOT Nicolas, Maire

M. BERARD Sébastien, Mme HEBERT Evelyne, Adjointes au Maire

Mme ROULLAND Catherine, M. MARTIN Nicolas, Mme DOGUET Katia, M. LECONTE Stéphane et M. TOUTAIN Frédéric

Etaient absents

M. MARTINET Olivier (pouvoir à Mr BERARD Sébastien)

Mme GOMEZ Cornélia (pouvoir à Mme DOGUET Katia)

M. FOLLIOT Denis (pouvoir à Mme HEBERT Evelyne)

Secrétaire de séance : M. TOUTAIN Frédéric

Approbation compte-rendu séance précédente

ORDRE DU JOUR

Délibérations

- 2016 – 007 → Compte Administratif 2015
- 2016 – 008 → Compte de Gestion 2015
- 2016 – 009 → Affectation de Résultat 2015
- 2016 – 010 → Taux d'imposition 2016
- 2016 – 011 → Budget Primitif 2016
- 2016 – 012 → Remplacement Broyeur
- 2016 – 013 → Travaux logement communal

DCM 2016 / 7

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Après lecture des réalisations du budget de l'exercice 2015 en dépenses et en recettes,

Le conseil municipal n'ayant plus de question, Mr le Maire se retire de la séance.

Le conseil municipal est invité à délibérer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et en l'absence de Monsieur Nicolas GUILLOT, Maire, responsable de l'exécution du budget 2015, **ADOpte**, à l'unanimité, le compte administratif pour l'année 2015 comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :		SECTION INVESTISSEMENT :	
Recettes 2015 :	359 404.10 €	Recettes 2015 :	185 201.51 €
Dépenses 2015 :	325 642.00 €	Dépenses 2015 :	51 152.11 €
Résultat 2015 :	33 7862.10 €	Résultat 2015 :	134 049.40 €
Report clôture 2014 :	156 797.22 €	Report clôture 2014 :	- 13 564.86 €
Résultat de clôture 2015 :	190 559.32 €	Résultat de clôture 2015 :	120 484.54 €
Résultat global de clôture 2015 (Fonctionnement + Investissement) :		311 043.86 €	

DCM 2016 / 8
COMPTE DE GESTION 2015

Monsieur le Maire demande au conseil de bien vouloir délibérer sur le compte de gestion de Mr le Trésorier. Ce compte de gestion retrace chez le comptable les écritures de l'ordonnateur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2015. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

DCM 2016 / 9
AFFECTATION DE RESULTAT 2015

Après avoir examiné le compte administratif, il convient de statuer sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015.

Investissement :

Déficit d'investissement reporté 2014	- 13 564.86 €
Excédent d'investissement 2015	<u>134 049.40 €</u>
Total excédent de clôture 2015	120 484.54 €

Considérant que les restes à réaliser sur l'exercice 2015 s'établissent ainsi :

Excédent d'investissement 2015	120 484.54 €
RAR dépense	- 222 387.00 €
RAR recette	<u>8 816.00 €</u>
Déficit	- 93 086.46 €
Besoin de financement (1068)	93 086.46 €

Fonctionnement

Résultat de l'exercice 2015	33 762.10 €
Résultats antérieurs reportés 2014	<u>156 797.22 €</u>
Résultat à affecter	190 559.32 €

Considérant, par conséquent, que le besoin d'autofinancement de la section d'investissement est de 93 086.46 €

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION

1) Affectation en réserves R 1068 en investissement	93 086.46 €
2) Report en fonctionnement R 002 déduction de besoin de financement et avec intégration du résultat du CA 2015 du CCAS (1 338.06€) (délibération du CCAS du 23 février 2016)	98 810.92 €
3) report en Investissement	120 484.54 €

DCM 2016 / 10
TAUX D'IMPOSITION 2016

Comme chaque année, il convient de voter le taux des 3 taxes locales (la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti et la taxe sur le foncier non bâti) pour la part relevant de la compétence de la commune.

Après analyse du Budget Primitif 2016, et échanges (augmentation de 2% ou de 3%), Mr le Maire propose aux membres du Conseil, d'augmenter de 3% les taux de l'année 2016 par rapport aux taux de l'année 2015:

Taxes	Taux d'imposition 2015	Taux d'imposition 2016
D'habitation	9.49	9.93
Foncière (bâti)	16.47	19.28
Foncière (non bâti)	25.15	26.94

Compte tenu de l'augmentation proposée des taux d'imposition et des bases définitives pour l'année 2016, transmises par les services, le produit fiscal attendu pour l'année 2016 est estimé à 121567 €.

	Bases estimées 2016 (€)	Taux 2016 reconduits	Produit fiscal 2016 attendu (€) calcul avec arrondis
Taxe d'habitation	415 800	9.93	41 285
Taxe Foncière (bâti)	311 000	19.28	59 965
Taxe foncière (non bâti)	75 400	26.94	20 317
		Total	121 567

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 7 voix pour et 4 voix contre (étant pour une augmentation de 2%) :

- **APPROUVE** les taux d'imposition pour l'année 2016 comme énoncés ci-dessus.
- **CHARGE** Mr le Maire de l'exécution de cette décision

DCM 2016 / 12 REPLACEMENT BROYEUR

Mr le Maire informe le conseil que le broyeur utilisé par les agents afin d'assurer l'entretien des chemins de la commune est à remplacer.

Des devis ont été demandés auprès de deux fournisseurs.

Mr le Maire présente à l'assemblée les devis reçus.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- DECIDE de retenir le fournisseur AGRI BESSIN pour son devis 028127 du 22/3/2016 d'un montant de 3 700.00 € HT (montant réactualisé avec reprise) (réf 01460)
- CHARGE Mr le maire de signer le devis

DCM 2016 / 13 LOGEMENT COMMUNAL - REPLACEMENT PORTE D'ENTREE ET FENETRES

Mr le Maire informe le conseil qu'il est souhaitable de remplacer la porte d'entrée et deux fenêtres du logement communal sis Le Londain.

Des devis ont été demandés auprès de trois fournisseurs.

Mr le Maire présente à l'assemblée les devis reçus.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- DECIDE de retenir le fournisseur AVM Menuiserie pour son devis 24446 du 26 janvier 2016 d'un montant de 1230.31 € HT
- CHARGE Mr le maire de signer le devis